

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 83

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 20

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« dix »

le mot :

« vingt-cinq ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alignement sur la durée de communication des archives.